Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 00729524
Centre d'intérêt: 840

TRAFIC : reconnaissance des acquis en français : guide du candidat \
Collège Marie-Victorin, Enseignement aux adultes. -- Montréal : Le
Collège, 1988.
viii, 47 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliogr.: f. 29.

Vedette(s)-secondaire(s): Collège Marie-Victorin. Service de
l'enseignement aux adultes

Descripteur(s): Reconnaissance des acquis * Français (Langue) * Guide *
Education des adultes * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: TRAFIC (Test)

C'est à partir de juin 1983 que le Collège Marie-Victorin a pris la décision de mettre en oeuvre les différentes phases d'une recherche portant sur la constitution de tests pour les cours obligatoires de français au niveau collégial (TRAFIC). Une équipe de recherche composée de professeurs s'est consacrée pendant trois ans à la réalisation des étapes de planification, rédaction et validation des tests. La batterie de tests créée par l'Enseignement des adultes du Collège est composée de deux épreuves. Elle vise à reconnaître des acquis extrascolaires pour les cours obligatoires de français qui sont exigés pour l'obtention du diplôme d'études collégiales. Ce guide d'introduction aux tests TRAFIC a été conçu principalement à l'intention des adultes désireux d'effectuer un retour aux études. On y indique la procédure d'inscription et de passation des tests, comment se préparer à ces tests et y répondre. On décrit les deux épreuves et comment s'effectue l'octroi des unités de cours obligatoires.

Type de document: d

15354

T R A F I C

reconnaissance
des acquis
en français

GUIDE DU CANDIDAT

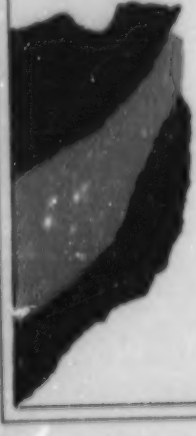

enseignement aux adultes

collège marie-victorin

JUIN 1988

Dans ce Guide, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

ISSN 0840-4453

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés au Collège Marie-Victorin.

CADRE
1940, H.-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1B2

Dans son sens le plus ancien, le mot TRAFIC désigne avant tout une honnête nécessité d'échange et de négoce. C'est précisément cette attitude constructive que doit adopter la personne qui veut rendre tangible ce qu'elle considère comme acquis par son propre labeur et obtenir en contrepartie qu'on lui octroie ce dont elle a besoin pour poursuivre sa trajectoire.

CADRE
Unit of Avion Division, Avco Corporation
Moorestown, New Jersey

Note liminaire

Ce Guide d'introduction aux Tests en vue de reconnaître des acquis de formation extra-scolaires en français au Collège Marie-Victorin (TRAFIC) a été conçu principalement à l'intention des adultes désireux d'effectuer un retour aux études.

Certains y trouveront un moyen privilégié pour se faire reconnaître des apprentissages sans avoir à suivre des cours, d'autres pourront s'en servir comme outil de formation personnelle en dehors de l'école.

TABLE DES MATIÈRES

I **Introduction** 1

A. Informations sur la reconnaissance des acquis 1

B. Présentation de la batterie de tests 4

C. Séquence des cours obligatoires de français à l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin 4

II **Procédure d'inscription et passation des tests** 6

III **Préparation aux tests** 8

A. Utilisation du Guide du candidat 8

B. Suggestions pour étudier 9

C. Quelques conseils pour la séance de passation des tests 10

IV **Comment répondre aux questions** 11

A. Présentation du matériel distribué lors de la passation des épreuves 11

B. Quelques conseils préliminaires 11

C. Questions à choix multiple 11

D. Questions à développement 13

V **Description de la première épreuve** 14

A. Description générale 14

B. Connaissances et habiletés requises 14

C. Exemples de questions 15

D. Bibliographie 20

VI Description de la deuxième épreuve 21

A. Description générale 21

B. Connaissances et habiletés requises 21

C. Exemples de questions 23

D. Bibliographie 29

VII Octroi des unités de cours obligatoires 30

VIII Documents complémentaires 34

A. Programme des cours obligatoires de français au collégial 34

B. Contrat de candidature 36

C. Modèle de feuille-réponse 37

D. Clés de correction 38

I Introduction

A. Informations sur la reconnaissance des acquis

Les tests TRAFIC reposent sur le principe qu'on peut réaliser réaliser des apprentissages en dehors de l'école et que ceux-ci peuvent être reconnus au même titre que les apprentissages scolaires; c'est ce qu'on appelle la reconnaissance des acquis de formation extrascolaires.

Pour mieux comprendre cette nouvelle réalité, quelques précisions s'imposent. On entend généralement par acquis de formation (ou apprentissages) toutes connaissances, habiletés ou compétences acquises par une personne. On distingue toutefois les acquis de formation scolaires et les acquis de formation extrascolaires.

Les acquis de formation scolaires recouvrent les apprentissages réalisés sous la responsabilité d'un établissement d'enseignement reconnu.

Les acquis de formation extrascolaires regroupent les apprentissages individuels développés lors de situations diverses: expériences de travail et de vie, lectures, recherche personnelle, participation à des cours ou à des ateliers dispensés en dehors des établissements d'enseignement reconnus, bénévolat, militantisme, monde des affaires, etc. On emploie souvent à tort le terme «acquis expérientiels» pour désigner les acquis de formation extrascolaires. Il ne faut pas confondre ces deux termes puisque les acquis extrascolaires englobent les acquis expérientiels. Ces derniers réfèrent à un apprentissage qui comporte un contact direct avec l'objet étudié. Dans ce sens, certains apprentissages réalisés sous la supervision d'un établissement d'enseignement sont aussi des apprentissages expérientiels.

La reconnaissance des acquis de formation ne se limite pas au monde scolaire; elle est en usage dans des corporations, des ministères, des associations, etc. Mais lorsqu'on veut se voir accorder des unités (crédits) scolaires pour des apprentissages déjà effectués, il faut s'adresser à un établissement du réseau scolaire.

Dans le monde scolaire, la reconnaissance des acquis est un processus par lequel un établissement accorde des unités (crédits) pour des acquis de formation. La reconnaissance des acquis englobe les divers types d'acquis de formation (scolaires et extrascolaires). Elle consiste essentiellement, rappelons-le, à vérifier la concordance entre les apprentissages scolaires et extrascolaires réalisés par une personne et la maîtrise des habiletés et des connaissances poursuivie par un programme scolaire donné (par exemple, le programme des cours obligatoires de français au collégial). On ne reconnaît donc jamais l'expérience comme telle, mais la formation acquise par l'expérience.

Voici une illustration des possibilités de correspondance entre les apprentissages réalisés et la maîtrise des habiletés et des connaissances poursuivie par un programme de formation scolaire.

Trois situations peuvent se présenter:

1. Aucune correspondance

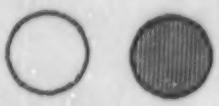

Les apprentissages réalisés ne concordent aucunement avec la maîtrise des habiletés poursuivie par un programme de formation.

2. Correspondance partielle

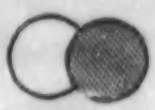

Les apprentissages réalisés concordent partiellement avec la maîtrise des habiletés poursuivie par un programme de formation.

3. Correspondance

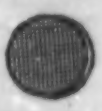

Les apprentissages réalisés concordent suffisamment avec la maîtrise des habiletés poursuivie par un programme de formation.

Légende:

Apprentissages réalisés

Maîtrise des habiletés poursuivie par un programme de formation

La reconnaissance des acquis est basée sur la conviction que l'adulte n'a pas à suivre des cours et à passer à travers une démarche de formation s'il a déjà atteint la maîtrise des habiletés et des connaissances poursuivie par un programme de formation. Le candidat à la reconnaissance des acquis doit donc être en mesure de démontrer les apprentissages qu'il a réalisés et l'établissement d'enseignement doit lui fournir les instruments nécessaires à l'identification et à la démonstration de ses apprentissages.

Au Collège Marie-Victorin, bien qu'on ait recours à divers instruments de mesure dans le cadre de la reconnaissance des acquis, c'est l'approche par tests qui a été retenue comme le type d'instrument de mesure le plus adéquat en ce qui concerne la reconnaissance des cours obligatoires de français. Le test, à ne pas confondre avec l'examen, est un instrument de mesure dont les qualités ont été vérifiées au cours d'une recherche expérimentale, de manière à permettre l'évaluation des connaissances et des habiletés d'un sujet en regard d'un échantillonnage représentatif.

C'est à partir de juin 1985 que le Collège Marie-Victorin a pris la décision de mettre en oeuvre les différentes phases d'une recherche portant sur la constitution de tests pour les cours obligatoires de français au niveau collégial (TRAFIC). Une équipe de recherche composée de professeurs s'est consacrée pendant trois ans à la réalisation des étapes successives de planification, de rédaction et de validation.

Complétée à l'automne 1987, l'expérimentation de ces tests a rejoint 471 étudiants de l'enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin. Cette opération a permis de garantir à ces tests un haut degré de fidélité* et de validité** grâce à la collaboration de spécialistes: correcteurs, experts en mesure et évaluation, statisticiens...

---

* **fidélité**: «qualité d'un instrument de mesure dont les résultats demeurent stables pour les mêmes sujets qui se trouvent dans des conditions identiques lors d'administrations différentes.»

** **validité**: «qualité d'un instrument qui mesure bien tout ce qu'il prétend mesurer.»

M.É.Q., Éléments de docimologie: lexique, mars 1984.

B. Présentation de la batterie de tests

La batterie de tests créée par l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin (TRAFIC) est composée de deux épreuves. Elle vise à reconnaître des acquis extrascolaires pour les quatre cours obligatoires de français qui sont exigés pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (D.É.C.).

La première épreuve intitulée *Langue et communication* permet au candidat de se voir octroyer des unités (crédits) pour un ou deux cours. La deuxième épreuve ayant pour titre *Lecture et analyse des discours* offre aussi la possibilité au candidat d'obtenir des unités (crédits) pour un ou deux cours. Ces unités de cours sont reconnues en fonction de la séquence des cours obligatoires de français en vigueur à l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin.

C. Séquence des cours obligatoires de français à l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin

Pour l'organisation des cours obligatoires de français (langue et littérature), le Ministère propose aux collèges et aux cégeps une banque de treize cours* dans laquelle puise chaque établissement d'enseignement. Ces cours, choisis en fonction d'une orientation, composent une séquence de quatre cours obligatoires de français. À l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin, l'orientation retenue s'intitule *Langue et discours littéraires*. L'étudiant est invité à se soumettre à la séquence qui va de la maîtrise de la langue et de la communication à la lecture et à l'analyse des discours littéraires. Pour y parvenir, il doit compléter quatre cours parmi les suivants:

- 601-111 Français
- 601-902 Linguistique
- 601-103 Communication et écritures
- 601-302 Discours narratif
- 601-102 Discours poétique
- 601-202 Théâtre
- 601-402 Essai

Les deux tests disponibles en reconnaissance des acquis (TRAFIC) respectent donc cet ordre séquentiel qui va de la maîtrise de la langue et de la communication (première épreuve) à la lecture et à l'analyse des discours (deuxième épreuve).

---

* Vous trouverez à la fin du Guide la liste de ces treize cours obligatoires de français (page 35).

LES TESTS TRAFIC: PROCÉDURE À SUIVRE

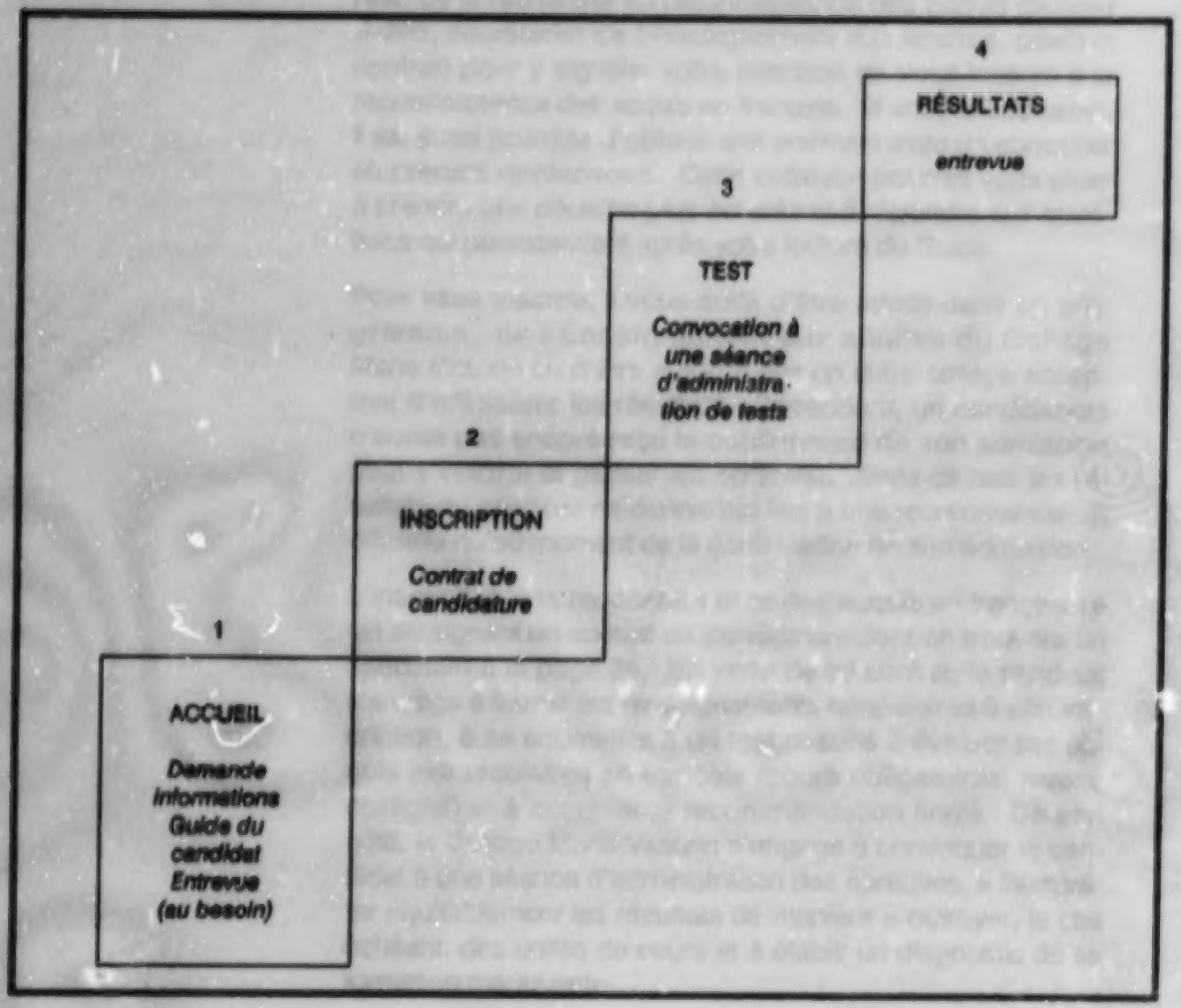

II Procédure d'inscription et passation des tests

La procédure d'inscription consiste à vous présenter au bureau de la recherche en reconnaissance des acquis (bureau B-205, secrétariat de l'Enseignement aux adultes, pavillon central) pour y signifier votre intention de vous inscrire à la reconnaissance des acquis en français. Si vous le souhaitez, il est aussi possible d'obtenir une entrevue avec un conseiller en prenant rendez-vous. Cette entrevue pourrait vous aider à prendre une décision plus éclairée et à répondre aux questions qui persisteraient après votre lecture du Guide.

Pour vous inscrire, il vous suffit d'être admis dans un programme* de l'Enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin ou d'être autorisé par un autre collège acceptant d'officialiser les résultats. Cependant, un candidat qui n'aurait pas encore reçu la confirmation de son admission peut s'inscrire et passer les épreuves. Dans ce cas, les résultats du candidat ne donneront lieu à une recommandation officielle qu'au moment de la confirmation de son admission.

L'inscription à la reconnaissance des acquis en français se fait en signant un contrat de candidature dont on trouvera un spécimen à la page 36. En vertu de ce contrat, le candidat s'engage à fournir les renseignements nécessaires à son inscription, à se soumettre à un test destiné à évaluer ses acquis extrascolaires en français (cours obligatoires, niveau collégial) et à accepter la recommandation finale. De son côté, le Collège Marie-Victorin s'engage à convoquer le candidat à une séance d'administration des épreuves, à interpréter équitablement les résultats de manière à octroyer, le cas échéant, des unités de cours et à établir un diagnostic de sa formation manquante.

---

* Le Collège se réserve le privilège de refuser la candidature de ceux et de celles qui auraient un dossier scolaire comportant des échecs trop nombreux ou trop récents puisque, en principe, les tests ont été élaborés pour mesurer des acquis extrascolaires.

La signature de ce contrat exige d'identifier clairement l'état de votre formation antérieure en français (cours obligatoires, niveau collégial). C'est précisément à partir de ces renseignements que doit être déterminé le choix du test que vous devrez passer. Le schéma suivant illustre la manière de procéder pour identifier l'épreuve à laquelle on doit s'inscrire.

Formation antérieure Nombre de cours obligatoires réussis		Identification du test
0 ou 1 cours	——————>	Test 1: Langue et communication
2 ou 3 cours	——————>	Test 2: Lecture et analyse des discours

Vous devrez vous conformer à ce schéma pour indiquer au contrat le titre et le numéro du test à passer.

Le candidat devra défrayer des coûts de 100$ (non remboursables) pour chacun des tests, quels qu'en soient les résultats. Ce montant est réparti en deux versements: la moitié de cette somme est payable au moment de la signature du contrat; l'autre moitié, au moment de la transmission des résultats.

Après la signature du contrat, vous serez convoqué à une séance d'administration de tests. Cette séance, collective ou au besoin individuelle, consiste en un examen écrit d'une durée de trois heures.

III Préparation aux tests

A. Utilisation du Guide du candidat

Vous trouverez, aux pages 14 à 30 du Guide, des renseignements sur les deux tests de reconnaissance des acquis en français. Ces renseignements vous fournissent, pour chacune des épreuves, une description générale du test, une présentation des connaissances et des habiletés requises, des exemples de questions ainsi qu'une bibliographie.

Commencez d'abord par lire attentivement la description générale du test et la présentation des connaissances et des habiletés requises. Au fur et à mesure de votre lecture, demandez-vous quel est votre degré de compétence sur les différentes notions que comporte le test. Vous pourrez ainsi rapidement connaître ce que vous savez sur le sujet. Si les connaissances et les habiletés présentées vous semblent assez familières, vous saurez que vous n'aurez besoin que d'un minimum de révision; cependant, si plus de la moitié des connaissances et des habiletés ne vous sont pas familières, vous devrez envisager d'étudier sérieusement pour réussir le test.

Si vous constatez que vous avez besoin d'étudier sérieusement, ne répondez pas aux exemples de questions avant de vous être bien documenté sur le sujet. Si vous tentez de répondre aux questions, vous aurez probablement tendance, au moment d'étudier, à ne chercher que les réponses aux questions et ceci ne vous aidera pas à vous préparer plus globalement pour l'épreuve. De plus, il ne faut pas oublier que les questions données à titre d'exemples n'apparaissent pas nécessairement dans l'épreuve. Vous ne devez donc pas concentrer votre étude exclusivement sur les connaissances et les habiletés mises en cause par ces questions.

Si vous croyez que les connaissances et les habiletés présentées vous sont assez familières, tentez de répondre aux exemples de questions. Vous pouvez voir un modèle de feuille-réponse à la page 37. Avant de répondre, lisez bien le chapitre intitulé *Comment répondre aux questions*.

Puis, comparez vos réponses avec celles qui figurent sur la clé de correction (pages 38 à 47). Si vous avez répondu correctement à presque toutes les questions, vous ne devriez pas avoir besoin d'étudier beaucoup. Si vous avez réussi la moitié des questions, vous devriez revoir certains sujets à l'aide des manuels suggérés. Si plus de la moitié de vos réponses sont incorrectes, vous devriez étudier l'ensemble des sujets à l'aide des manuels proposés. D'autres ouvrages peuvent aussi être consultés.

B. Suggestions pour étudier

Trouvez un bon endroit pour étudier

Pour vous aider à le déterminer, posez-vous les questions suivantes: «Est-ce que j'ai besoin d'un endroit tranquille? Est-ce que le téléphone me dérange? Est-ce que des objets autour de moi me rappellent des choses que je dois faire? Est-ce que l'endroit est trop chaud? Est-il assez éclairé? Y suis-je trop confortable? Est-ce que j'ai suffisamment d'espace pour étaler mon matériel?» Après avoir répondu à ces questions, peut-être envisagerez-vous d'aller étudier dans une bibliothèque où sûrement vous serez plus disposé à l'étude.

Établissez un horaire pour étudier

Pour cerner le temps dont vous disposez, essayez l'exercice suivant: faites une liste de vos activités quotidiennes (par exemple: sommeil, travail, repas...) et tentez d'indiquer le nombre d'heures par jour que vous consacrez à chacune de ces activités; ensuite, placez toutes les activités par ordre d'importance et évaluez votre emploi du temps. On est souvent surpris de voir la répartition d'une journée sous cet angle. On apprend ainsi qu'on peut réorganiser son emploi du temps en fonction d'autres priorités. Par exemple, on peut remplacer une activité moins importante dans une journée par une autre activité plus importante ou encore par une période d'étude. De plus, on trouve souvent plus productives plusieurs courtes périodes d'étude entrecoupées de pauses (par exemple, des périodes répétées de 20 ou 30 minutes entrecoupées de courtes pauses).

Apprenez à jouer un rôle actif quand vous étudiez

Lisez d'abord la table des matières et l'introduction du manuel que vous voulez utiliser pour bien cerner où se trouve la matière dont vous avez besoin. En lisant, prenez des notes sur les idées et les notions importantes. Le fait d'écrire permet à votre mémoire de mieux retenir ce que vous avez lu. Vous pouvez aussi souligner les idées importantes et même prendre des notes dans votre manuel, vous pourrez ainsi réviser plus rapidement par la suite. Si vous soulignez plus du tiers d'un paragraphe, vous soulignez probablement un peu trop pour que cette technique soit profitable. Si le manuel que vous utilisez propose des exercices, faites-les avant même de consulter les réponses. Pour bien apprendre, une révision périodique de la matière est fort utile, surtout si vous étudiez pendant une longue période de temps. Il est préférable de réviser la matière chaque semaine plutôt que d'attendre plusieurs semaines avant de le faire.

C. Quelques conseils pour la séance de passation des tests

Le jour même où vous allez passer le test, on vous recommande de vous présenter au rendez-vous le plus dispos et alerte possible en conservant cependant votre calme. Une bonne nuit de sommeil, de la modération dans l'usage du café ou d'autres liquides pourront contribuer à vous maintenir dans un bon état d'esprit et à faire en sorte que vous soyez physiquement relaxé. L'optimisme, la curiosité et la ponctualité sont sûrement des atouts précieux pour réussir un test.

IV Comment répondre aux questions

A. Présentation du matériel distribué lors de la passation des épreuves

Le matériel complet pour la passation d'une épreuve vous est fourni sur place. Il comprend un cahier de test, une feuille-réponse, un cahier de rédaction ainsi qu'un crayon.

Dans le cahier de test, vous trouverez toutes les consignes nécessaires à la passation de l'épreuve de même que les questions qui la composent. Pour répondre aux questions à choix multiple, c'est-à-dire à des questions comportant cinq choix de réponses, vous devez vous servir de la feuille-réponse dont vous avez un modèle à la page 37; seul le crayon fourni par l'examinateur doit être utilisé pour indiquer votre choix de réponse. L'examinateur vous fournira tous les renseignements indispensables à l'identification de la feuille-réponse et du cahier de rédaction.

Pour répondre aux questions à développement, vous devez utiliser le cahier de rédaction qui offre l'espace nécessaire à la rédaction d'un brouillon et de votre réponse au propre.

B. Quelques conseils préliminaires

Avant même de répondre aux questions, il est important de bien écouter et de suivre attentivement toutes les directives que l'examinateur vous donne, puis de bien lire toutes les consignes et tous les renseignements contenus dans le cahier de test.

Prenez note de l'heure où l'examinateur déclare que le test commence pour pouvoir utiliser efficacement le temps qui vous est alloué.

Il est entendu que l'usage du dictionnaire ou de tout autre manuel est strictement interdit pendant toute la durée du test.

C. Questions à choix multiple

1. Avant de répondre à une question, lisez attentivement l'énoncé de la question et <u>tous</u> les choix de réponses. On vous demande de choisir la <u>meilleure</u> réponse. Quelquefois une réponse est partiellement correcte, mais une autre réponse est meilleure, c'est pourquoi

vous devez lire l'ensemble des réponses avant de faire votre choix.

2. Lisez et examinez chaque question. Certaines questions, complexes à première vue, peuvent en fait ne plus être si difficiles après une lecture attentive.

3. Ne vous attardez pas trop longtemps sur une question. Si vous ne trouvez pas la réponse après avoir réfléchi brièvement, passez à la question suivante. Cochez cette question dans le cahier de test et revenez-y plus tard, si vous en avez le temps.

4. Assurez-vous de bien inscrire votre réponse sur la feuille-réponse à côté du même numéro de question que celui qui figure dans le cahier de test. Si vous passez une question, n'oubliez pas de laisser cet espace sur votre feuille-réponse.

5. N'hésitez pas à écrire des notes dans votre cahier de test. Ces remarques inscrites dans le cahier n'influenceront pas vos résultats. Cependant, n'inscrivez aucune note ou remarque sur votre feuille-réponse et assurez-vous d'y effacer complètement tout trait de crayon inutile.

6. En essayant de trouver la bonne réponse, vous pouvez juger utile de rayer les choix que vous savez incorrects et de cocher ceux qui vous semblent corrects. Si vous décidez de sauter une question pour y revenir plus tard, vous n'aurez pas ainsi à revoir tous les choix de réponses.

7. Surveillez les mots-clés suivants dans les questions du test:

approximativement	le plus	sauf
aucun	ne... aucun	seulement
avant tout	ne... pas	souvent
davantage	ne... que	spécifiquement
en particulier	parfois	surtout
généralement	particulièrement	toujours
habituellement	peut-être	tout
jamais	principalement	uniquement...
le moins	respectivement	

8. Ne perdez pas votre temps à chercher des indices permettant de trouver une clé de distribution des bonnes réponses. De toute manière, ce test a été préparé par des spécialistes de contenu et des spécialistes de l'évaluation qui se sont préoccupés de faire en sorte que de telles clés n'existent pas.

9. Quand un texte se trouve au début d'un bloc de questions, lisez rapidement ce texte, puis allez voir la nature de ces questions. Au besoin, relisez attentivement le texte et répondez aux questions.

D. Questions à développement

1. Avant de commencer à écrire, lisez la question et les les consignes attentivement.

2. N'oubliez pas de consulter les critères de correction qui devraient préciser la nature de la réponse à donner et fournir des indications utiles à l'élaboration de votre plan de rédaction. Il est entendu que tout ce qui sera inscrit dans l'espace réservé au brouillon n'influencera aucunement vos résultats.

3. Si vous avez un choix de questions, choisissez la question pour laquelle vous pouvez donner la réponse qui mettra le plus clairement en valeur vos connaissances et vos habiletés.

4. Si une question porte sur un texte, relisez le texte attentivement avant de répondre.

5. Commencez d'abord par rédiger un brouillon dans l'espace du cahier de rédaction réservé à cet usage. Vous recopierez ensuite votre réponse au propre en utilisant l'espace prévu dans le cahier. En principe, le temps réservé à cet exercice (et précisé dans le cahier de test) permet d'effectuer la double opération: le brouillon et le propre.

V Description de la première épreuve: Langue et communication

A. Description générale

La première épreuve intitulée *Langue et communication* comporte environ 40 questions. À l'exception d'une seule question à développement, toutes les autres sont de nature objective et proposent cinq choix de réponses (questions à choix multiple). On trouvera des exemples de ces deux types de questions un peu plus loin dans le Guide.

Cette épreuve d'une durée de 3 heures se divise toujours en deux temps: 1 heure 30 pour la partie objective et 1 heure 30 pour la partie à développement.

B. Connaissances et habiletés requises

L'aspect normatif de la langue — Environ 25%

Cet aspect concerne les notions relatives à la grammaire: fonctions grammaticales, agencements des mots dans la phrase, accords des mots, etc.

L'aspect descriptif de la langue — Environ 20%

Cet aspect recouvre quelques notions générales de la linguistique: vocabulaire de base de la linguistique, variantes linguistiques, niveaux ou styles de langue, contexte sociohistorique de la langue au Québec.

L'aspect descriptif de la communication — Environ 30%

Cet aspect se rapporte au vocabulaire de base de la communication: schéma, fonctions, communication orale et écrite, types de discours.

L'aspect fonctionnel de la communication — Environ 25%

Cet aspect regroupe les notions relatives à la lecture et à l'écriture comme outils de communication: élaboration du plan, rédaction de la phrase et du paragraphe, etc.

Les questions du test devraient permettre au candidat de faire preuve de la maîtrise des habiletés suivantes:

- connaître et identifier les concepts, les règles, la terminologie de base qui ont cours en matière de langue et de communication;
- comprendre, interpréter et comparer des phénomènes de langue ainsi que des situations de communication;
- mettre en application quelques notions et quelques règles propres à la langue et à la communication écrite.

Le candidat devra démontrer une maîtrise de la langue et de la communication écrite. Dans cette perspective, la moitié du temps alloué à l'épreuve est consacrée à une rédaction.

C. Exemples de questions

L'échantillon de 15 questions qui vous est soumis ci-après vous offre des exemples de questions semblables à celles que contient la première épreuve *Langue et communication*. Il est bien entendu que ces exemples n'apparaissent pas nécessairement dans l'épreuve.

Avant d'essayer de répondre à cet échantillon de questions, lisez bien tous les renseignements sur l'épreuve *Langue et communication* qui vous sont donnés aux pages précédentes. Revoyez aussi les pages du Guide qui traitent de la manière dont il faut répondre aux questions à choix multiple et aux questions à développement (pages 11 à 13).

Encerclez la lettre correspondant à votre choix de réponse.

1. Dans la phrase:

   Quelques femmes d'affaires seront présentes au congrès.

   le terme souligné est un

   A) article
   B) adjectif
   C) verbe
   D) adverbe
   E) nom

2. Lequel des noms pluriels soulignés n'est pas accordé correctement?

   A) À New York, les gratte-ciel dominent les grandes avenues.
   B) Le coût de ces encadrements inclut le prix des passe-partouts.
   C) Louise m'a montré sa collection d'éventails.
   D) Sur la rive, des gamins s'amusaient à lancer des cailloux.
   E) La mode est aux appuie-bras de cuir dans le design contemporain.

3. Laquelle des phrases suivantes contient un mot qui n'est pas accordé correctement?

   A) Que de bêtises il a dites en une soirée.
   B) Elles se sont vengées de cet affront.
   C) Passées sept heures, je ne suis plus à la maison.
   D) As-tu vu la concierge en descendant ce matin?
   E) Quelques baigneurs sont étendus sur la plage.

4. Quel choix de réponse contient une forme féminine mal orthographiée?

A) traîtresse, impératrice
B) suspecte, surette
C) brue, tragédienne
D) infirmière, passagère
E) prometteuse, obsessionnelle

5. Dans la phrase suivante:

Les jeunes reprennent les tâches mal accomplies.

les terminaisons soulignées sont des éléments

A) homophoniques
B) archaïques
C) lexicaux
D) féminins
E) morphologiques

6. Mise à l'abri des influences extérieures parce que depuis la conquête de 1763 elle vivait surtout à la campagne, la population du Québec s'est soudainement trouvée confrontée à la culture anglophone et à l'envahissement des technologies américaines. Au XXe siècle, deux phénomènes caractérisent cette confrontation. Lesquels?

A) la musique populaire et le travail à la chaîne
B) l'urbanisation et le développement des moyens de communication
C) l'émigration et l'avènement de l'automobile
D) l'accroissement de la conscience linguistique et celui de la scolarité
E) la loi 22 et la loi 101

7. Au Québec, les termes dont la forme originale a été modifiée comme drave (vers 1850) et robine (vers 1920) ont été

A) apportés des anciennes provinces du Nord-Ouest de la France.
B) empruntés aux langues amérindiennes.
C) donnés par les premiers explorateurs espagnols.
D) empruntés à l'anglais.
E) créés sur place à partir du français archaïque.

8. Dans la situation de communication suivante:

En lisant son journal, Roland apprend tout à coup qu'il a gagné à la loterie.

le journal est

A) le code
B) le contexte
C) le message
D) l'émetteur
E) le canal

9. Lequel des énoncés suivants ne laisse pas voir les sentiments personnels de l'émetteur?

A) Je n'aime pas me lever tôt le samedi.
B) Le débat sur le libre échange, c'est à n'y rien comprendre!
C) On m'a fait trop souvent le coup de la publicité mensongère.
D) On sait que la violence conjugale est un problème d'actualité.
E) Certains politiciens sont de véritables girouettes.

10. Parmi les énoncés suivants:

1. On aime toujours recevoir des nouvelles d'une personne qui nous est chère.
2. Recevoir des nouvelles d'un ami, ça fait toujours un p'tit quelque chose.
3. Se faire envoyer une lettre par un copain, tu sais, c'est très très chouette.

lequel (lesquels) n'a (ont) que des caractéristiques de la communication écrite?

A) le numéro 2 seulement
B) les numéros 2 et 3
C) le numéro 1 seulement
D) les numéros 1 et 3
E) le numéro 3 seulement

11. Vous désirez transmettre une directive à tous les employés de votre entreprise. Vous allez donc préparer

A) un mémoire
B) une note de service
C) un nota bene
D) un agenda
E) un bloc-notes

12. L'ordre logique des phrases qui suivent a été modifié. Dans quelle position faut-il replacer chacune d'elles pour que le paragraphe redevienne cohérent?

La tragédie, telle qu'illustrée par exemple par Corneille et Racine, représente principalement les malheurs de grands personnages.	1
Dans le théâtre des périodes qui ont suivi, cette démarcation en deux types aussi distincts est devenue de moins en moins présente.	2
La tragédie et la comédie constituent les deux variétés du genre dramatique qui sont caractéristiques du classicisme en France.	3
La comédie, comme chez Molière surtout, ridiculise les moeurs ou peint de manière vivante les vices individuels.	4

A) 2, 1, 3, 4
B) 3, 1, 4, 2
C) 4, 2, 1, 3
D) 3, 4, 2, 1
E) 1, 4, 3, 2

13. Pour exprimer votre sens du merveilleux et intéresser en particulier les enfants, vous allez élaborer un écrit

A) narratif
B) argumentatif
C) incitatif
D) informatif
E) explicatif

Pour terminer, vous avez le choix de répondre à une seule des deux questions à développement qui suivent. La question 14 vous propose de rédiger un texte littéraire sous forme de description, tandis que la question 15 vous invite à rédiger un texte non littéraire sous forme d'argumentation. Avant de faire votre choix, lisez d'abord les consignes se rapportant à chacune de ces deux questions. Choisissez ensuite la question qui vous convient et commencez votre travail en n'oubliant pas de démontrer votre maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) et de la communication écrite (respect du sujet, logique du texte, cadre de composition).

14. Rédaction d'un texte littéraire

Dans un texte de 2 à 3 pages (500 à 700 mots), veuillez rédiger la description d'un village imaginaire situé dans un temps passé. Le texte doit commencer par les mots suivants:

«Quinze étranges constructions semblaient s'accrocher désespérément...»

15. Rédaction d'un texte non littéraire

Dans un texte de 2 à 3 pages (500 à 700 mots), veuillez expliquer et commenter ce texte de Simone de Beauvoir:

«Je sais que le langage courant est plein de pièges. Prétendant à l'universalité, il porte en fait la marque des mâles qui l'ont élaboré. Il reflète leurs valeurs, leurs prétentions, leurs préjugés.»

D. Bibliographie

Pour vous aider à préparer l'épreuve Langue et communication, voici une liste des manuels et ouvrages de référence qui traitent des différents sujets abordés.

GREVISSE, Maurice, Le bon usage.
Paris-Gembloux, Duculot, 1980, 1519 p.

LECLERC, Jacques, Qu'est-ce que la langue?
Laval, Mondia, 1979, 173 p.

SIMARD, Jean-Paul, Guide du savoir-écrire.
Montréal, Ville-Marie/de l'Homme, 1984, 528 p.

VI Description de la deuxième épreuve: Lecture et analyse des discours

A. Description générale

La deuxième épreuve intituiée *Lecture et analyse des discours* comporte environ 50 questions. À l'exception d'une seule question à développement, toutes les autres sont de nature objective et proposent cinq choix de réponses (questions à choix multiple). On trouvera des exemples de ces deux types de questions un peu plus loin dans le Guide.

Cette épreuve d'une durée de 3 heures se divise toujours en deux temps: 2 heures pour la partie objective et 1 heure pour la partie à développement.

B. Connaissances et habiletés requises

Les notions préalables à la lecture des discours — Environ 10%

Cet aspect recouvre des notions telles que genres et formes, types de discours, etc.

La spécificité des discours littéraires — Environ 45%

Cet aspect comporte des notions relatives à la structure et au sens du texte, aux principes et aux lois qui régissent la composition des oeuvres littéraires ainsi qu'aux principaux courants de l'histoire littéraire.

Les notions préliminaires à l'analyse textuelle — Environ 15%

Cet aspect concerne le vocabulaire usuel de l'analyse: éléments formels, thématiques, stylistiques et critiques, forme et fond.

L'analyse textuelle — Environ 30%

Sous cet aspect se retrouvent les liens privilégiés de l'analyse de texte: opposition, complémentarité, cohérence entre les éléments présents dans un texte, etc.

Les questions du test devraient permettre au candidat de faire preuve de la maîtrise des habiletés suivantes:

- connaître les concepts et les règles de base qui ont cours dans l'étude des textes, qu'ils soient littéraires ou non;
- identifier quelques auteurs et courants littéraires particulièrement représentatifs de la littérature française et québécoise (voir tableau ci-après);
- comprendre, interpréter et analyser les éléments formels et thématiques présents dans un texte;
- mettre en application quelques notions propres à l'analyse de texte.

Le candidat devra démontrer ses capacités à structurer logiquement un texte dans une langue claire et correcte. Dans cette perspective, le tiers du temps alloué à l'épreuve est consacré à la rédaction d'une analyse.

Importance relative des connaissances et des habiletés requises: périodes et provenance

Périodes / Provenance	XVIIe et XVIIIe siècles	XIXe siècle	XXe siècle
Littérature française	15%	15%	20%
Littérature québécoise	5%	5%	40%

C. Exemples de questions

L'échantillon de 20 questions qui vous est soumis ci-après vous offre des exemples de questions semblables à celles que contient la deuxième épreuve *Lecture et analyse des discours*. Il est bien entendu que ces exemples n'apparaissent pas nécessairement dans l'épreuve.

Avant d'essayer de répondre à cet échantillon de questions, lisez bien tous les renseignements sur l'épreuve *Lecture et analyse des discours* qui vous sont donnés aux pages précédentes. Revoyez aussi les pages du Guide qui traitent de la manière dont il faut répondre aux questions à choix multiple et aux questions à développement (pages 11 à 13).

Encerclez la lettre correspondant à votre choix de réponse.

1. Dans la classification traditionnelle des oeuvres littéraires, on désigne les diverses manifestations de la littérature par l'expression

   A) poésies didactiques
   B) genres littéraires
   C) paralittératures
   D) mémoires
   E) messages oraux

2. Dans le domaine de la communication et des études littéraires, on considère que chaque mise en situation fait naître des formes spécifiques

   A) de personnages
   B) de paroles
   C) d'allocutions
   D) de monologues
   E) de discours

3. Les écrits qui font d'emblée usage de la fiction sont

   A) le roman et la biographie
   B) le curriculum vitae et le sonnet
   C) le compte rendu et le résumé
   D) le conte et la nouvelle
   E) l'essai et la dissertation

4. Si dans un récit les passages descriptifs sont à l'imparfait, le temps utilisé pour la narration sera de préférence

   A) le passé simple
   B) le présent
   C) l'imparfait
   D) le conditionnel
   E) le futur antérieur

5. Parmi les choix suivants, lequel nomme des auteurs connus de l'école naturaliste?

   A) les frères Goncourt et Guy de Maupassant
   B) Honoré de Balzac et Guy de Maupassant
   C) Alfred de Vigny et Alexandre Dumas
   D) Honoré de Balzac et Anatole France
   E) Pierre Loti et François Mauriac

6. Un type de roman, qui est apparu avec le réalisme, a contribué au succès du genre romanesque. Il s'agit

   A) du roman psychologique
   B) du roman cyclique
   C) du roman feuilleton
   D) du roman policier
   E) du roman d'aventures

7. En poésie, on appelle alexandrin le vers de

   A) six syllabes
   B) huit syllabes
   C) dix syllabes
   D) douze syllabes
   E) quatorze syllabes

8. Les éléments suivants:

1. l'intrigue
2. le temps
3. le lieu

peuvent être associés au langage

A) scénique
B) rhétorique
C) dramatique
D) poétique
E) thématique

9. Le classicisme français est associé au

A) XVe siècle
B) XVIe siècle
C) XVIIe siècle
D) XVIIIe siècle
E) XIXe siècle

10. L'esprit romantique français est surtout préoccupé par

A) la satire sociale
B) l'exploration de l'inconscient
C) l'engagement social ou politique
D) la peinture exacte des moeurs
E) l'attachement à la raison

11. Pour étudier les éléments composant la forme d'un texte, on peut faire porter l'analyse sur

A) les niveaux de langue et le contexte socio-historique
B) le personnage et le milieu social
C) la ponctuation et les thèmes
D) la construction des phrases et les figures de style
E) le lexique et la valeur des idées

Les questions 12 à 20 portent sur le texte suivant. Lisez d'abord attentivement le texte, puis répondez aux questions.

Extrait d'Eugénie Grandet d'Honoré de Balzac

Monsieur Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. Monsieur Grandet, encore nommé par certaines gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître tonnelier très à son aise, sachant lire, écrire et compter. Dès que la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, une vieille abbaye et quelques métairies. Les habitants de Saumur étaient peu révolutionnaires, le père Grandet passa pour un homme hardi, un républicain, un patriote, pour un esprit qui donnait dans les nouvelles idées, tandis que le tonnelier donnait tout bonnement dans les vignes.

Il fut nommé membre de l'administration du district de Saumur, et son influence pacifique s'y fit sentir politiquement et commercialement. Politiquement, il protégea les ci-devant et empêcha de tout son pouvoir la vente des biens des émigrés; commercialement, il fournit aux armées républicaines un ou deux milliers de pièces de vin blanc, et se fit payer en superbes prairies dépendant d'une communauté de femmes, que l'on avait réservé pour le dernier lot. Sous le Consulat, le bonhomme Grandet devint maire, administra sagement, vendangea encore; sous l'Empire, il fut monsieur Grandet. Napoléon n'aimait pas les républicains: il remplaça monsieur Grandet, qui passait pour avoir porté le bonnet rouge, par un grand propriétaire, un homme à particule, un futur baron de l'Empire. Monsieur Grandet quitta les honneurs municipaux sans aucun regret.

Il n'y avait dans Saumur personne qui ne fut persuadé que monsieur Grandet n'eût un trésor particulier, une cachette pleine de louis, et ne se donnât nuitamment les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or. Les avaricieux en avaient une sorte de certitude en voyant les yeux du bonhomme, auxquels le métal jaune semblait avoir communiqué ses teintes. Le regard d'un homme accoutumé à tirer de ses capitaux un intérêt énorme contracte nécessairement, comme celui du voluptueux, du joueur ou du courtisan, certaines habitudes indéfinissables, des mouvements furtifs, avides, mystérieux, qui n'échappent point à ses coreligionnaires. Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa: il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement comme le serpent qui digère...

Au physique, Grandet était un homme de cinq pieds, trapu, carré, ayant des mollets de douze pouces de circonférence, des rotules noueuses et de larges épaules; son visage était rond, tanné, marqué de petite vérole; son menton était droit, ses lèvres n'offraient aucune sinuosité, et ses dents étaient blanches; ses yeux avaient l'expression calme et dévoratrice que le peuple accorde au basilic; son front, plein de rides transversales, ne manquait pas de protubérances significatives; ses cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc et or, disaient quelques jeunes gens qui ne connaissaient pas la gravité d'une plaisanterie faite sur monsieur Grandet. Son nez, gros par le bout, supportait une loupe veinée que le vulgaire disait, non sans raison, pleine de malice. Cette figure annonçait une finesse dangereuse, une probité sans chaleur, l'égoïsme d'un homme habitué à concentrer ses sentiments dans la jouissance de l'avarice et sur le seul être qui lui fût réellement de quelque chose, sa fille Eugénie, sa seule héritière.

12. L'idée maîtresse de ce texte est

A) la chronique historique d'une ville de province.
B) l'histoire d'un révolutionnaire français.
C) le portrait d'un bourgeois de province et sa réussite sociale.
D) la carrière politique d'un maître tonnelier.
E) l'amour paternel d'un riche bourgeois.

13. Monsieur Grandet est comparé à un «tigre» (ligne 65). Cette image, dans le texte, signifie qu'il

A) est pressé d'arriver à ses fins.
B) est peu calculateur dans ses gestes.
C) est le meilleur négociant de la ville.
D) est imprudent en affaires.
E) est patient pour acquérir un bien.

14. Dans la première partie du texte (lignes 1 à 48), l'écoulement du temps est indiqué par

A) l'emploi d'adverbes de temps.
B) la description des itinéraires géographiques.
C) l'allusion à des bâtiments anciens.
D) la succession des régimes politiques.
E) la précision des dates fournies.

15. Monsieur Grandet finit par perdre tout trait humain et s'identifie à sa passion même. Quelle expression traduit le mieux cette métamorphose?

A) «les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or». (lignes 52-54)
B) «il ouvrait la gueule de sa bourse». (ligne 67)
C) «son visage était rond, (...) marqué de petite vérole». (lignes 74-75)
D) «ses cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc et or». (lignes 81-82)
E) «son nez, (...) supportait une loupe veinée». (lignes 85-86)

16. Dans ce texte, l'auteur laisse paraître son attachement au personnage de Grandet en le désignant par

A) des appellations familières: bonhomme et père.
B) des titres honorifiques: maire et membre de l'administration.
C) ses allégeances politiques: républicain et patriote.
D) des pronoms neutres: il et lui.
E) ses attributs morphologiques: nez, front et cheveux.

17. Dans le portrait du personnage, l'auteur cherche à faire ressortir

A) les rapports entre la richesse et les traits physiques.
B) l'aspect rebutant et inquiétant du personnage.
C) l'absence totale d'affection du personnage.
D) la férocité du tigre dans le domaine des affaires.
E) la luxure du personnage et son goût de la jouissance.

18. Le type d'homme décrit par l'auteur est celui

A) du politicien véreux
B) de l'avare
C) de l'individu sans scrupules
D) de l'ambitieux
E) du père dénaturé

19. De façon à rendre la présentation de monsieur Grandet plausible, l'auteur donne au personnage une caractéristique universelle de la classe bourgeoise, laquelle?

A) le sens de l'épargne
B) les idées progressistes
C) l'esprit communautaire
D) le courage politique
E) la légèreté des mœurs

Pour répondre à la dernière question (question 20) vous devrez rédiger une analyse en prenant soin de bien respecter les consignes. Rappelez-vous que vous devez démontrer vos capacités à structurer logiquement un texte dans une langue claire et correcte.

20. Rédaction d'une analyse

Après avoir proposé un titre pour cet extrait d'Honoré de Balzac, démontrez dans une analyse d'une page (environ 300 mots) que l'auteur possède une maîtrise particulière de la présentation d'un personnage.

D. Bibliographie

Pour vous aider à préparer l'épreuve *Lecture et analyse des discours*, voici une liste des manuels et ouvrages de référence qui traitent des différents sujets abordés.

BESSIÈRE, Jean, BLOCH, Michelle, et al., Littérature et genres littéraires. «Encyclopédie Larousse» #42,
Paris, Larousse, 1978, 255 p.

BIET, C., BRIGHELLI, J.P., RISPAIL, J.L., XVIIe - XVIIIe siècles, XIXe siècle, XXe siècle. 3 tomes, «Textes et contextes»,
Paris, Magnard, 1985.

DE GRANDPRÉ, Pierre, Histoire de la littérature française du Québec. 4 tomes,
Montréal, Beauchemin, 1969.

DIONNE, René, et al., Le Québécois et sa littérature.
Sherbrooke/Paris, Naaman/Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1934, 462 p.

JEAN, Georges, Le théâtre. «Peuple et culture au Seuil»,
Paris, Seuil, 1977, 187 p.

JOUBERT, J.L., La poésie. «Folio Formes»,
Paris, Armand Colin/Gallimard, 1977, 128 p.

PAQUIN, Michel, RENY, Roger, La lecture du roman/Une initiation.
Mont-Saint-Hilaire, La Lignée, 1984, 258 p.

VII Octroi des unités de cours obligatoires

Les deux tests disponibles en reconnaissance des acquis (TRAFIC) permettent d'octroyer des unités pour l'ensemble des quatre cours obligatoires de français au collégial. Des unités peuvent être attribuées pour un maximum de deux cours par la passation du test 1, *Langue et communication*; et pour un maximum de deux autres cours par la passation du test 2, *Lecture et analyse des discours*. Il est donc possible de cumuler le nombre d'unités requises pour couvrir l'ensemble des quatre cours obligatoires de français (langue et littérature) du niveau collégial.

La correction de ces tests se fait selon deux modalités: la partie objective est corrigée à l'aide d'une grille informatisée et la partie à développement est confiée à deux correcteurs, professeurs de français.

Les résultats seront interprétés d'après des critères qui ont été vérifiés auprès de groupes ayant réussi les cours en question. Ces critères ont été validés par des procédures statistiques rigoureuses dans le cadre d'une recherche qui a permis d'assurer un très haut degré de fidélité* et de validité* à ces instruments de mesure. Les résultats seront transmis au candidat lors d'une entrevue avec un conseiller en reconnaissance des acquis.

Ces résultats se présentent en deux volets:

- une recommandation d'octroi d'unités de cours se traduisant par une note au bulletin du candidat;
- une recommandation sur la formation manquante transmise sous la forme d'un diagnostic au candidat ainsi qu'aux responsables de sa formation.

---

* voir note à la page 3.

Concrètement, les résultats de chacun des tests pourraient permettre à un candidat d'obtenir ou non des unités de cours. Selon sa formation antérieure, le candidat pourrait se voir

- octroyer des unités correspondant à deux cours;
- octroyer des unités correspondant à un cours;
- refuser l'octroi d'unités de cours*.

Ce refus, qu'il soit total ou partiel, est assorti d'un diagnostic indiquant le ou les cours à suivre pour compléter la formation du candidat.

S'il veut accéder à la deuxième épreuve, le candidat doit avoir cumulé des unités correspondant à deux cours et ce, soit par l'intermédiaire de la reconnaissance des acquis, soit dans le cadre de la formation scolaire.

---

* On notera qu'il ne peut y avoir pour chacun des tests TRAFIC aucun droit de reprise avant une période de trois ans.

Ce tableau d'octroi des unités illustre les divers cheminements possibles.

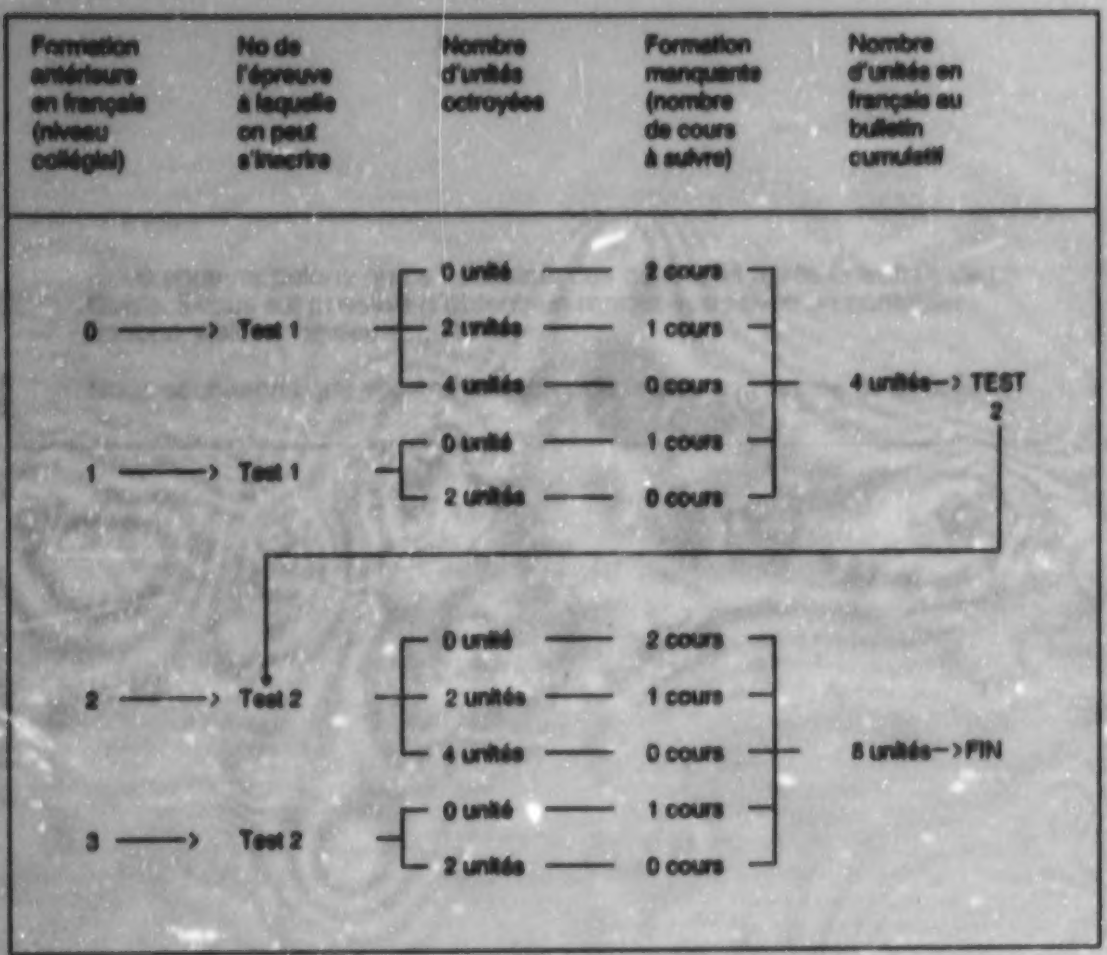

Nous vous rappelons que s'il subsiste des questions après la lecture de ce Guide, il vous est possible d'obtenir un rendez-vous avec un conseiller en reconnaissance des acquis.

Nous souhaitons que votre démarche puisse être couronnée de succès!

VIII Documents complémentaires

A. Programme des cours obligatoires de français au collégial

NÉCESSITÉ DES COURS OBLIGATOIRES DE FRANÇAIS

L'élève, à son entrée au collégial, entreprend un cycle d'études où il développe ses habiletés par rapport à la pensée formelle; où il explore des champs d'intérêt, à portée personnelle et sociale, diversifiés; où il prend conscience de la richesse de son monde intérieur et de son appartenance à une culture.

Par rapport à ces trois ordres de préoccupation, il est nécessaire de parfaire l'apprentissage de la langue car il contribue de façon immédiate à la maturité intellectuelle, à l'insertion sociale et culturelle et à l'épanouissement affectif. En effet, par l'apprentissage du français, l'élève s'exerce à développer ses capacités de compréhension, à organiser sa pensée et à l'exprimer de façon claire, vivante et persuasive. Cet apprentissage lui permet aussi de perfectionner, dans un cadre plus large et plus global, ses capacités de communication. Il y est mis en situation d'accéder à divers niveaux de langue, d'élargir le registre de sa parole, d'adapter son discours à des situations diverses. Enfin, il est conduit à raffiner sa connaissance et son usage des possibilités expressives de la langue, à les enrichir, au contact des oeuvres littéraires, des acquis culturels de la communauté francophone et à les développer en fonction des valeurs esthétiques.

L'apprentissage du français au collégial vise, comme tout apprentissage de la langue, l'acquisition de ces habiletés sur les plans de la pensée, de la communication et de l'expression. Cependant, il le fait dans une perspective particulière. Après avoir maîtrisé les structures fondamentales de la langue, après avoir discipliné les habiletés requises pour la communication dans les situations les plus courantes, l'élève est invité à s'éveiller à la globalité des fonctions de la langue, fonctions qui interagissent dans toute situation. L'apprentissage du français s'y caractérise par le fait que l'élève est conduit à faire l'expérience du langage dans des contextes variés, où le discours est adapté aux fins poursuivies et où se manifestent l'originalité et la profondeur culturelle. Cet apprentissage demande que l'élève soit mis en situation de connaître les ressources du langage et de les exercer, et de se sensibiliser à la dimension littéraire du discours.

Cette dernière étape dans l'apprentissage de la langue est indispensable pour quiconque veut acquérir une connaissance familière du français. Elle l'est d'autant plus, pour l'élève du Québec, que sa langue subit, de toutes parts, les pressions de l'environnement nord-américain. Ces raisons justifient les cours obligatoires de français au collégial. Grâce à eux, l'élève est placé, pour la dernière fois au cours de ses études, dans une situation d'apprentissage où il pourra conquérir toutes les richesses du français et, en plus de parfaire sa connaissance d'un instrument indispensable pour tous les autres apprentissages, se donner un moyen souple d'expression personnelle et culturelle.

OBJECTIFS

Deux objets d'étude sont propres à l'enseignement du français: la langue et les discours qu'ils relèvent de la littérature ou de la communication courante. La fréquentation d'oeuvres littéraires et d'écrits de la vie quotidienne constitue l'assise principale de l'atteinte des objectifs.

Les cours de français amèneront l'élève à:

- utiliser correctement la langue orale et écrite selon les usages qui caractérisent les diverses situations de communication;

- analyser et comprendre des discours oraux et écrits multiples et variés (dans leur dimension intellectuelle, affective, esthétique, symbolique et linguistique);

- imaginer ou concevoir, organiser et produire des discours oraux et écrits multiples et variés, et en maîtriser les principes d'élaboration (règles de composition; principes propres aux genres littéraires et aux diverses situations de communication);

- apprécier, interpréter et critiquer les valeurs culturelles transmises par la langue et les discours (sur le plan du fond et de la forme);

- exprimer des valeurs personnelles et culturelles par la langue et les discours (créations littéraires, articles de journaux, tables rondes, débats, lettres, etc.).

Ces objectifs prolongent ceux du secondaire en les élargissant et en les approfondissant. Ainsi, les textes lus, étudiés et produits, de même que les techniques utilisées comportent un plus haut degré de difficulté et permettent d'approfondir leurs habiletés. De plus, les connaissances acquises et les pratiques linguistiques font l'objet d'explication méthodique et de systématisation; quant aux valeurs socioculturelles transmises par les textes, elles font l'objet non seulement d'expression, mais d'organisation et de jugement critique.

PRINCIPES D'ORGANISATION DES COURS OBLIGATOIRES

Les cours obligatoires sont organisés dans chaque collège sous la forme d'une séquence de cours déterminée à partir d'une orientation définie dans le plan d'études cadre et de cours choisis dans la banque des cours obligatoires.

Une *orientation* est une ligne directrice à partir de laquelle les cours sont structurés. Chaque orientation est définie par des champs d'activités où se retrouvent les trois objets de l'enseignement du français au collégial: la langue, la littérature, la communication. Les quatre orientations qui ont été arrêtées pour les cours obligatoires sont:

A — Langue, littérature et société

B — Lecture, analyse et production

C — Langue, langage et communication

D — Langue et discours littéraire

La *banque de cours* est la liste des cours définis provincialement dans laquelle les cours qui permettent d'actualiser une orientation sont choisis. Ces cours ont été conçus pour s'adapter à plus d'une orientation et ils poursuivent des objectifs propres en relation avec les objectifs généraux de l'enseignement du français au collégial.

Une *séquence* est une succession de quatre cours obligatoires s'inscrivant, pour l'élève, dans un cheminement progressif et cohérent. La séquence est déterminée par le collège et elle implique le choix de l'orientation, le choix des cours, leur ordre et les modalités d'implantation et de fonctionnement*. Le collège doit s'assurer que par la séquence, les champs d'activités d'une orientation et les objectifs généraux sont couverts.

Le ministère propose la séquence suivante qui se rattache à l'orientation A: *Langue, littérature et société*.

1re session:	601-902-65	*Linguistique*
	ou	
	601-111-65	*Français*
2e session:	601-303-65	*Lecture et analyse*

---

* Le collège peut choisir plus d'une orientation et propose alors plus d'une séquence.

3e session: 601-103-65 *Communication et écriture*
4e session: 601-935-65 *Littérature et société québécoise*

Les collèges qui choisiront une ou des séquences autres doivent informer officiellement le Service des programmes de la ou des séquences choisies par le collège.

ORIENTATION A: LANGUE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

DESCRIPTION

Cette orientation propose l'étude critique des rapports entre la langue, la littérature et la société, en relation avec le fonctionnement interne des textes.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

1 — La langue: sa structure, son fonctionnement et les valeurs qu'elle véhicule.

2 — Le fonctionnement des textes littéraires à travers différentes techniques d'analyse.

3 — Les rapports qu'entretiennent les phénomènes linguistiques, les productions littéraires et le contexte sociohistorique.

4 — Les relations entre les diverses situations de communication et les types de discours écrits ou oraux qu'elles génèrent.

ORIENTATION B: LECTURE, ANALYSE ET PRODUCTION

DESCRIPTION

Cette orientation propose une démarche axée sur l'analyse et le développement de l'expression et de la créativité par la pratique de textes divers: narratifs, dramatiques, poétiques, critiques ou autres.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

1 — Les textes littéraires: leurs niveaux de lecture et leur fonctionnement interne.

2 — Le travail de production et son contexte.

3 — La pratique de différents types d'expression et leur analyse critique.

4 — Le discours comme dynamique d'expression et de communication.

5 — Les ressources de la langue dans ses possibilités d'expression et de représentation du réel.

ORIENTATION C: LANGUE, LANGAGE ET COMMUNICATION

DESCRIPTION

Cette orientation propose l'étude de la langue et des langages par le biais de l'analyse critique et de la pratique des différents types de communication.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

1 — Le phénomène du langage et les composantes de la communication.

2 — Les différentes situations de communication.

3 — Les diverses formes de communication orale et écrite: l'écriture littéraire, journalistique, la communication orale, etc.

4 — La spécificité du texte littéraire dans la problématique de la communication.

5 — Les ressources de la langue à travers différents types de communication.

ORIENTATION D: LANGUE ET DISCOURS LITTÉRAIRE

DESCRIPTION

Cette orientation propose d'étudier la langue, les mécanismes de créativité du langage, les modes de fonctionnement des différents discours, particulièrement à travers les genres littéraires.

CHAMPS D'ACTIVITÉS

1 — La spécificité du texte littéraire.

2 — Les mécanismes de la langue dans les discours littéraires et non-littéraires.

3 — Les œuvres littéraires regroupées selon leur dominante narrative, dramatique, poétique ou autre.

4 — Les formes nouvelles nées de l'éclatement des genres littéraires.

5 — La maîtrise du texte à travers les processus de lecture et d'écriture.

LISTE DES COURS

601-102-65	DISCOURS POÉTIQUE	3-0-3	2
601-103-65	COMMUNICATION ET ÉCRITURES	3-0-3	2
601-111-65	FRANÇAIS	3-0-3	2
601-202-65	THÉÂTRE	3-0-3	2
601-203-65	LECTURE ET ÉCRITURE	3-0-3	2
601-204-65	COMMUNICATIONS ET MÉDIAS	3-0-3	2
601-302-65	DISCOURS NARRATIF	3-0-3	2
601-303-65	LECTURE ET ANALYSE	3-0-3	2
601-402-65	ESSAI	3-0-3	2
601-407-65	LITTÉRATURE DE LA FRANCOPHONIE	3-0-3	2
601-902-65	LINGUISTIQUE	3-0-3	2
601-904-65	LANGUE, COMMUNICATION, SOCIÉTÉ	3-0-3	2
601-935-65	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3	2

Extrait de: Cahiers de l'enseignement collégial 1987-1988. Programmes et cours du diplôme d'études collégiales, Direction générale de l'enseignement collégial, 1987, pages 1-60 et 1-61.

B. Contrat de candidature

A. IDENTITÉ DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom de famille _____ / _____ Prénom _____
(à la naissance) (de l'époux, s'il y a lieu)

Date de naissance _____ Sexe H ☐ F ☐ Code permanent si connu _____ / _____
(jour) (mois) (année) (lettres) (chiffres)

Adresse _____ Téléphone à domicile _____

_____ Téléphone au travail _____ poste _____

Collège _____ Programme d'études _____

B. FORMATION ANTÉRIEURE EN FRANÇAIS

Combien de cours obligatoires de français (langue et littérature) avez-vous réussis ou échoués jusqu'à maintenant?

RÉUSSIS ☐ aucun cours ☐ 1 cours ☐ 2 cours ☐ 3 cours ☐ 4 cours

ÉCHOUÉS ☐ aucun cours ☐ 1 cours ☐ 2 cours ☐ 3 cours ☐ 4 cours

Lesquels? [cochez la ou les case(s) correspondante(s) s'il y a lieu]

	réussi	échoué		réussi	échoué
601-101-85 Discours poétique	☐	☐	601-303-85 Lecture et [illegible]	☐	☐
601-103-85 Communication et écritures	☐	☐	601-[illegible]-85 Revue [illegible]	☐	☐
601-111-85 Français	☐	☐	601-[illegible] Littérature [illegible]	☐	☐
601-201-85 Théâtre	☐	☐	601-[illegible] Linguistique	☐	☐
601-203-85 [illegible]	☐	☐	601-904-85 Langue, communication, société	☐	☐
601-304-85 [illegible] et média	☐	☐	601-935-85 Littérature et société québécoises	☐	☐
601-301-85 Discours [illegible]	☐	☐	Autres _____	☐	☐

SPÉCIMEN

C. CHOIX DE L'ÉPREUVE ÉPREUVE 1: Langue et communication ☐
ÉPREUVE 2: Lecture et analyse des discours ☐

D. SIGNATURE DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. J'ai pris connaissance des conditions inscrites au verso. Je m'engage à respecter les clauses de ce contrat ainsi qu'à payer les frais selon les modalités ci-après.

_____ _____
signature du candidat ou de la candidate date

E. SIGNATURE AUTORISÉE

_____ _____
Reconnaissance des acquis en français date

F. FRAIS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais sont de 100$ par épreuve. Ils ne sont pas remboursables et doivent être acquittés selon les modalités suivantes: 50$ lors de la signature du contrat de candidature et 50$ avant la transmission des résultats au candidat.

	Date	N° du reçu	Reçu par
1er versement	_____	_____	_____
2e versement	_____	_____	_____

copie blanche: reconnaissance des acquis jaune et rose: services financiers verge d'or: candidat
La Reconnaissance des acquis conserve la copie jaune et l'achemine aux services financiers lors du 1e versement.

C. Modèle de feuille-réponse

spécimen

Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 1J7

FEUILLE-RÉPONSE POUR TEST
DE RECONNAISSANCE
DES ACQUIS EN FRANÇAIS

A. IDENTITÉ DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom de famille _____ / _____ Prénom _____
(à la naissance) (de l'époux, s'il y a lieu)

Date de naissance _____ Sexe M ☐ F ☐ Code permanent _____ / _____
(jour) (mois) (année) si connu (lettres) (chiffres)

Adresse _____ Téléphone à domicile _____

_____ Téléphone au travail _____ poste

Collège _____ Programme d'études _____

B. IDENTIFICATION DE L'ÉPREUVE

ÉPREUVE 1-1: Langue et communication

C. RÉPONSES - PARTIE À CORRECTION OBJECTIVE

Encerclez la lettre correspondant à votre choix.

Section 1					Section 2					Section 3					Section 4				
1.	A	B	C	D	E	11.	A	B	C	D	E	21.	A	B	C	D	E	31.	A	B	C	D	E
2.	A	B	C	D	E	12.	A	B	C	D	E	22.	A	B	C	D	E	32.	A	B	C	D	E
3.	A	B	C	D	E	13.	A	B	C	D	E	23.	A	B	C	D	E	33.	A	B	C	D	E
4.	A	B	C	D	E	14.	A	B	C	D	E	24.	A	B	C	D	E	34.	A	B	C	D	E
5.	A	B	C	D	E	15.	A	B	C	D	E	25.	A	B	C	D	E	35.	A	B	C	D	E
6.	A	B	C	D	E	16.	A	B	C	D	E	26.	A	B	C	D	E	36.	A	B	C	D	E
7.	A	B	C	D	E	17.	A	B	C	D	E	27.	A	B	C	D	E	37.	A	B	C	D	E
8.	A	B	C	D	E	18.	A	B	C	D	E	28.	A	B	C	D	E	38.	A	B	C	D	E
9.	A	B	C	D	E							29.	A	B	C	D	E						
10.	A	B	C	D	E							30.	A	B	C	D	E						

SPÉCIMEN

D. SIGNATURES

_____ _____ _____
candidat ou candidate examinateur ou examinatrice date

Veuillez passer maintenant à la question à développement (no 39) en prenant soin d'utiliser le cahier de rédaction.

D. Clés de correction

Réponses aux exemples de questions correspondant à la première épreuve *Langue et communication* (pages 15 à 20).

1. B
2. B
3. C
4. C
5. E
6. B
7. D
8. E
9. D
10. C
11. B
12. B
13. A

14. Pour cette rédaction littéraire, il vous est proposé deux exemples de réponse. Les commentaires des correcteurs ont été placés immédiatement après ces exemples.

TEXTE A*

Quinze étranges constructions s'accrochaient désespérément pour ne pas s'écrouler sur le sol. Ce vieux village d'antan était situé dans les montagnes des Laurentides. Abandonnées depuis des années, ces vieilles constructions s'entêtaient à vouloir survivre.

En entrant plus profondément dans ce petit village, on apercevait immédiatement ce qui fut le magasin général. La pancarte où on y déchiffrait les mots «Magazin général» ne tenait plus que par un clou. La fine brise, ce jour-là, la faisait se balancer d'avant en arrière.

Un peu plus loin, l'auberge avait l'air encore en assez bonne condition. Elle avait dû être bâtie ultérieurement à la construction du magasin général. Son bois était rongé par les années qui avaient passé. La plupart de ses tables et de ses chaises étaient étendues sur le sol tout poussiéreux. Quelques bouteilles de boisson forte

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

étaient restées intactes, rangées sur les étagères. D'autres gisaient sur le sol, en mille éclats. Une grande quantité de tessons de verre jonchaient l'espace libre entre le bar et le mur du fond. Le grand miroir ne reflétait que l'immense désolation du lieu.

Une petite église trônait au milieu du village. Son clocher était étendu sur le sol. Son bois érodé par les intempéries ne pouvait plus le soutenir. À l'intérieur, le crucifix tenait sûrement par miracle. La chaire demeurait encore intacte malgré les marques de vieillissement laissées par le temps. Les quelques bancs tenaient bien en place mais risquaient de s'effondrer à la moindre secousse.

Le village comportait aussi un petit bureau de poste, chambranlant sur ses fondations. Le bureau du maître de poste se trouvait sur le devant de la maison. Il conduisait à l'intérieur du foyer par une porte discrète située à l'arrière du cabinet où les clients avaient accès.

La banque occupait aussi sa place. On y apercevait encore les traces d'un certain luxe. Les coffrets étaient éventrés et la porte principale arrachée. La désolation des lieux traduisait le même état lamentable existant dans tout le village.

Des maisons privées entouraient ces édifices de services publics. Elles se ressemblaient toutes avec leurs grandes pièces bien éclairées. La même désolation partout.

Pour combien de temps ces ruines tiendront-elles debout? La vermine ronge le bois, la nature reprend sa place, les arbres percent les planchers. Les hommes ont abandonné ce village. La nature, elle, en profite pour renaître.

TEXTE B*

Quinze étranges constructions semblaient s'accrocher désespérément à une immense montagne. De loin, la vue de ce village donnait l'impression d'une tapisserie sur fond de branches et de roches. En montant le chemin raboteux qui montait à ce village, nous étions bien fatigués, car cette visite à tante Amanda était notre calvaire annuel. Parce que ce vieux village faisait peur à nos enfants, il est sûr qu'on ne les amenait pas avec nous. Les histoires de fantômes rôdant là étaient

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

très nombreuses. Surtout que tante Amanda, les premiers temps qu'on amenait les enfants, n'arrêtait pas d'en conter. Les p'tits l'ont même traitée de vieille sorcière. Il faut dire qu'avec les dents, le nez et les cheveux qu'elle a, les enfants ne contaient pas de gros mensonges.

Arrivés à la seule rue du village qui divisait le tout, nous avons regardé le ciel pour voir s'il n'y avait pas de mauvais signes. En levant la tête, un bicycle conduit par un vieux bonhomme est arrivé sur nous. On s'est retrouvé à terre en le temps de le dire. Le bruit causé par l'accident a fait que tout le monde est sorti des maisons en même temps. Tout le monde parlait et personne ne nous aidait jusqu'à ce que tante Amanda l'air d'une sorcière plus que jamais dit: «Je le savais quand les gens d'en bas montent en haut, un malheur arrive.» Très impressionnés, ils ne savaient plus quoi faire.

Le maire du village est arrivé en courant de son champ, il s'est fait un chemin dans le monde pour nous approcher. Voyant le trio souffrant de douleur à cause du choc et des broches, il a levé les bras au ciel de découragement.

Un jeune garçon plus fin que les autres a essayé d'aider le vieillard à se relever. Après beaucoup d'efforts, il a réussi à le traîner à travers le monde jusqu'à la porte rouge de la première maison sur la gauche. Nous, on a fini par être secourus par les voisins de tante Amanda. Le bicycle était une perte totale. Finalement on a eu plus de peur que de mal. Comme on ne pouvait pas retourner le soir même tel que prévu, nous avons couché chez tante Amanda.

Le lendemain matin en quittant le village, on s'est bien promis de ne plus jamais y retourner. Tante Amanda nous écrira.

Commentaires

Le texte A n'a obtenu que des résultats moyens parce que

- le sujet proposé a été compris et respecté, bien qu'il ne soit pas traité avec une grande originalité;
- le texte offre une structure logique générale, bien que certains liens logiques soient quelquefois absents d'un paragraphe à un autre;
- les idées sont exposées clairement;
- les observations et les impressions forment une description assez cohérente;
- la langue utilisée révèle une connaissance satisfaisante des temps des verbes et du vocabulaire.

Le texte B a obtenu de faibles résultats parce que

- le sujet proposé n'a pas été compris et respecté;
- le texte présente des incohérences du point de vue de la structure logique;
- le texte développe des idées relatives à une narration et non à une description;
- la langue utilisée s'apparente souvent au langage familier et elle dénote une pauvreté du vocabulaire.

15. Pour cette rédaction d'un texte non littéraire, il vous est proposé deux exemples de réponse. Les commentaires des correcteurs ont été placés immédiatement après ces exemples.

TEXTE A*

À la lecture du texte de Simone de Beauvoir «Je sais que le langage courant est plein de pièges. Prétendant à l'universalité, il porte en fait la marque des mâles qui l'ont élaboré. Il reflète leurs valeurs, leurs prétentions, leurs préjugés.» plusieurs exemples viennent à l'esprit, lorsque nous nous y attardons un tant soit peu. Nous verrons ensemble quelques-uns des mots sur lesquels madame de Beauvoir a probablement traité avant nous.

Afin de véhiculer leurs valeurs, les mâles se sont approprié le mot pouvoir! et ce depuis des siècles. Existe-t-il de mots plus puissants pour exercer leur domination sur le genre féminin? Comparé au mot soumission, bien féminin celui-là, et effectivement attribué aux femmes pendant des siècles. Jeune, la femme devait soumission à ses parents puis devait par la suite être soumise à son époux et ce jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le pouvoir s'exerce donc très subtilement dans le langage.

Les mâles ont traité leurs prétentions en masculinisant plusieurs produits très nobles tel le vin, quoique produit final issu de la vigne, très féminine celle-là. Il en est de même pour la nourriture, nous disons un plat de choix en parlant de denrées raffinées, mais nous dirons la cuisine de tous les jours pour des plats quotidiens ou moins raffinés.

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

Une des plus belles preuves de leurs préjugés envers les femmes est sûrement cette règle grammaticale qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin. Ce qui sous-entend la domination exercée par ceux-ci sur tout ce qui n'est pas masculin. De fait, les femmes n'ayant pour la plupart pas autant d'instruction que les hommes, ne pouvaient accéder à des postes leur permettant d'émettre leurs opinions sur des sujets majeurs. Quelques-unes cependant ont pu subtilement influencer leurs conjoints qui s'appropriaient les idées géniales de celles-ci.

Incidemment, nous disons un arbre, un tronc, une branche porteuse des fruits et il en est ainsi pour la plupart des féminins à fonction reproductrice. Il est cependant une faille dans l'élaboration du langage et c'est sûrement dû à une erreur. Les mâles ont féminisé le mot semence, peut-être est-ce voulu, car elle est destinée aux femmes. Il est bien entendu que les organes vitaux ont été qualifiés au masculin, soit le coeur, le foie, le cerveau, le rein mais pour l'universalité des mots, une matrice qui n'appartient qu'aux femmes et un utérus, alors là il doit y avoir eu erreur!

Il est bien certain que nous pourrions trouver de multiples exemples au dictionnaire et de bien plus profonds, mais nous conclurons en disant qu'heureusement les mâles ont féminisé le mot tête, sauf qu'ils se sont réservé le mot cerveau, prétextant probablement que c'est un juste retour des choses, une simple petite concession pour l'universalité.

TEXTE B*

Simone de Beauvoir a raison d'affirmer que le langage courant est plein de pièges. Si cela est vrai du langage en général, cela est vrai en particulier pour le français dont les règles de grammaire sont nombreuses et complexes et dont l'orthographe est loin d'être simple. Reconnaissons à Simone de Beauvoir l'exactitude de son point de vue sur la difficulté de la langue, elle est bien placée pour en parler, elle qui s'est servie de la langue pour écrire une oeuvre importante.

Là où, cependant, Simone de Beauvoir prend un point de vue très critique, c'est lorsqu'elle affirme que le langage «porte la marque des mâles». Sous certains as-

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

pects, la grammaire française lui donne entièrement raison. Le fait que le masculin l'emporte sur le féminin est certainement le meilleur exemple. Un professeur qui s'adresse à sa classe doit dire: «Soyez attentifs!» et ce, peu importe le nombre de représentants du sexe masculin et de représentantes du sexe féminin. Il n'y aurait qu'un seul étudiant parmi une trentaine d'étudiantes, le professeur serait quand même justifié d'employer l'expression: «Soyez attentifs!»

Le genre de certains mots pourrait peut-être aussi être considéré comme portant «la marque des mâles». Courage, esprit, sentiment sont masculins, alors que timidité, misère, pauvreté sont féminins. Il y aurait dans ces cas un préjugé contre les mots féminins. Il est impossible, cependant, de généraliser cette impression puisqu'il existe aussi des mots de genre féminin très positifs: valeur, vertu, noblesse, force, etc.

Il n'est pas sûr non plus, comme le dit Simone de Beauvoir, que le langage prétend à l'universalité. L'universalité du français voudrait dire qu'il recouvre toute la réalité sans aucun préjugé. Les noms de profession démontrent souvent le contraire. Un cuisinier et une cuisinière, par exemple, si le premier est un terme valorisé, le mot cuisinière l'est beaucoup moins et désigne même un appareil de cuisine. Dans le genre, les exemples sont souvent nombreux: un chef, un ministre, un médecin, un juge, voilà des termes de profession qui n'ont pas de véritables équivalents au féminin. À l'opposé, des expressions comme ménagère, femme de chambre, bonne, femme de ménage, sont exclusivement féminins et donnent donc une impression de dévalorisation de ces tâches féminines de second ordre. Un même mot sera compris différemment s'il est masculin ou féminin. Secrétaire, par exemple, est très modeste au féminin, très prestigieux au masculin. L'adjectif public dans un homme public et une femme publique qualifie au masculin le politicien et désigne au féminin la prostituée.

En face de tous ces cas d'inégalité, il est certainement permis d'affirmer que Simone de Beauvoir a raison de dire que le langage reflète les valeurs, les prétentions et les préjugés des mâles.

Commentaires

Le texte A n'a obtenu que des résultats moyens parce que

- le sujet proposé a été compris et respecté, bien qu'il ne soit pas traité de manière originale;
- le texte offre une structure logique générale, bien que certains liens logiques entre les parties d'un même paragraphe soient peu cohérents;

- les idées ne sont pas toujours exprimées clairement;
- les arguments soutiennent la position défendue, bien qu'ils soient souvent faibles et mal ordonnés;
- la langue utilisée révèle une connaissance satisfaisante du vocabulaire.

Le texte B a obtenu de bons résultats parce que

- le sujet proposé a été compris, respecté et traité avec efficacité;
- le texte est structuré logiquement;
- le texte présente clairement la position défendue;
- les arguments, pertinents et fort bien ordonnés, soutiennent efficacement la position défendue;
- la langue employée dénote un vocabulaire varié et nuancé.

Réponses aux exemples de questions correspondant à la deuxième épreuve *Lecture et analyse des discours* (pages 23 à 29).

1. B
2. E
3. D
4. A
5. A
6. A
7. D
8. C
9. C
10. C
11. D
12. C
13. E
14. D
15. B
16. A
17. A
18. B
19. A

20. Pour cette question à développement, il vous est proposé deux exemples de réponse. Les commentaires des correcteurs ont été placés immédiatement après ces exemples.

TEXTE A*

Présentation de Monsieur Grandet

L'auteur de cet extrait de Eugénie Grandet Honoré de Balzac possède réellement le don de bien présenter un personnage. Monsieur Grandet nous est présenté avec beaucoup de détails physiques spécialement dans la dernière partie du texte. L'auteur Balzac nous parle de son apparence générale en indiquant sa grandeur de 5 pieds et la grosseur de ses jambes de 12 pouces. Puis il remonte vers la tête en mentionnant les genoux et les épaules larges, les traits du visage: les lèvres, les dents, les yeux. Ce n'est qu'après avoir parlé du front et des cheveux, qu'il finit par parler du nez qui est un peu la grosse cerise sur le gâteau, ce qui est de la part de Balzac très habile parce qu'il conclut avec l'élément le plus personnel de son bonhomme.

Il faut remarquer que le reste du texte apporte sur le père Grandet des détails qui sont moins physiques et aussi intéressants. Un des paragraphes vers la fin de l'extrait d'Eugénie Grandet fait même des rapports entre le physique et le psychologique. Ses yeux de Séraphin sont en rapport avec le métal jaune (de l'or bien sûr) dont ils ont pris la couleur. Ces habitudes ont des mouvements furtifs de coreligionnaires. Un peu comme le tigre et un peu comme le boa, Monsieur Grandet se couche pour mieux sauter sur sa proie.

Finalement, c'est pour de Balzac une manière très bonne de présenter le personnage.

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

TEXTE B*

Portrait du père Grandet

Au physique comme au moral, Balzac propose au lecteur un portrait très précis de son personnage de Grandet. Le parcours qu'il fait suivre à son «Monsieur Grandet» est d'abord historique, puisque la première moitié du texte le situe en regard des grandes étapes qui ont marqué cette époque. Cela affecte concrètement son statut social: tonnelier d'ancien régime, vigneron républicain, patriote et membre de l'administration, puis maire sous le consulat, son ascension s'arrête sous l'Empire et le laisse cependant très fortuné.

L'originalité du portrait qu'en fait Balzac réside moins cependant dans cette chronologie que dans ces rapports habiles que l'auteur établit entre les traits physiques et les caractéristiques morales: l'or des trésors dont on croit qu'il jouit en cachette aurait communiqué sa couleur jaune aux yeux du bonhomme. L'image du tigre et du boa qui se blotissent, scrutent et sautent sur leur proie, cette image constitue une transposition concrète mais significative du portrait «financier» de Grandet.

C'est finalement dans l'accumulation de détails rigoureux qu'on reconnaît au dernier paragraphe du texte le réalisme descriptif de l'auteur. L'allusion à la taille de cinq pieds, aux mollets de douze pouces, la progression du bas du corps vers le sommet du visage témoignent certainement d'un effort de méthode où l'auteur systématise son approche pour être le plus complet possible.

En présentant avec détails les divers aspects du personnage de Grandet, Balzac a su démontrer qu'il possède bien l'art du portrait.

---

* Il est à noter que, pour les fins de l'édition de ces copies, les incorrections orthographiques et grammaticales ont été remaniées.

Commentaires

Le texte A a obtenu de faibles résultats parce que

- le titre ne fait que reprendre une formulation présente dans l'énoncé de la question;
- le texte s'attarde surtout aux détails de la fin de l'extrait en oubliant tous les autres renseignements donnés sur le personnage;
- le texte reprend de façon incohérente des phrases de l'extrait;
- le texte ne discute pas véritablement les différentes facettes du sujet;
- le texte n'est pas structuré avec rigueur et logique;
- la langue utilisée s'apparente souvent au langage familier et elle dénote une pauvreté du vocabulaire.

Le texte B a obtenu de bons résultats parce que

- le titre cerne de façon synthétique le sujet de l'analyse;
- le texte discute véritablement les différentes facettes du sujet;
- le texte utilise efficacement des exemples tirés de l'extrait;
- la langue employée dénote un vocabulaire varié et nuancé.

Prix régulier: 5$

Collège Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec)
H1G 2J6
328-3800 poste 2272